

## *La première magistrate de Landivisiau crée elle-même le trouble à l'ordre public !*

Madame le Maire, Lors d'un précédent conseil, vous annonciez sans complexe votre fierté d'accueillir le projet de centrale porté par l'État et Direct Énergie.

Nous ne sommes pas venus ici vous parler de fierté mais démocratie.

Oui, Madame Le Maire, Mesdames et Messieurs de l'exécutif municipal, on peut être première magistrate de la commune et être mise en difficulté par ses propres citoyens, car un mandat, ce n'est pas une carte blanche à la connerie et la bêtise.

Sans revenir sur le processus de décision de l'État, les enquêtes publiques se sont déroulées du 15 septembre au 31 octobre de l'année dernière.

Premier jour d'enquête, première tentative d'entrave à l'exercice de la démocratie de votre part ! La salle de l'enquête publique est fermée à clef ! Mieux encore, il faut toquer à une porte voisine pour s'exprimer !

Une manière illégale, indigne et méprisante d'étouffer et d'intimider la libre expression de tout un chacun. Une liberté qui a l'air de tant vous tarabuster, surtout quand elle est hostile ou contraire à vos idées.

Vous n'avez rien compris au film « démocratie locale ». Mais nous avons encore beaucoup de choses à dire à tous les élus qui n'écoutent pas leurs concitoyens.

Vous étiez aux premières loges pour consulter les registres de dépôt des contributions, il semblerait qu'il vous a échappé à vous mais aussi à une majorité des personnes assises autour de cette table lors du conseil du 13 novembre 2014, que 90 % des avis exprimés sont **HOSTILES** à cette centrale.

Comment avez-vous pu masquer la poussière sous le tapis, poser votre trône par dessus et réaffirmer la tête haute votre soutien à ce projet ?

Et puis, cela vaut son pesant de cacahuètes, savez-vous qui est réellement à la tête Direct Énergie ? Monsieur Caïtuoli ? Et bien non ! C'est une entreprise dont l'un des deux actionnaires majoritaires n'est autre que Stéphane Courbit. Un nom qui doit certainement vous évoquer l'actualité brûlante d'une procédure d'instruction menée la justice de notre pays, qualifiée d'ailleurs par un homme politique que nous connaissons tous, comme étant « les Bâtards de Bordeaux ».

Est-ce vraiment le sérieux financier, la rigueur budgétaire, qui serait selon vous en mesure de créer de l'emploi sur le territoire ?

Ah, oui, peut être, effectivement, que les 40 millions d'euros annuels d'argent public directement prélevés sur les factures de Monsieur "Tout-le-monde pour" tomber dans l'escarcelle de tels affairistes, cela vous rassure !

Quand les arrangements entr'amis s'arrêteront-ils ?

\*\*\*

Madame le Maire, osez-vous désormais parler de déni de démocratie quand nous continuons notre combat ?

Annoncer précocement le résultat de l'enquête publique par voie de presse, n'est-ce pas là une énième manière de faire croire aux habitants du territoire que le dossier est définitivement clos ?

N'auriez-vous pas une dernière marque de respect démocratique des 7 à 8 000 contributeurs et de leurs avis qui expriment clairement non à cette centrale ? Au passage vous remarquerez que la commission n'a pas dénombré les contributions mais les a regroupés afin d'en minorer la portée. Nous avons cependant des bordereaux de remise de contribution que nous tenons à la disposition de la presse.

Encore mieux, encore plus récent. Quelques engins de forage (et non de chantier) se trouvent sur le site depuis peu, amorçant le lent saccage d'une zone humide que vous êtes en devoir de protéger.. Comment pouvez-vous oser crier au loup, pardon, au trouble à l'ordre public ce soir, quand vous savez pertinemment que ces travaux démarrent alors même que l'ensemble des recours juridiques ne sont pas expurgés. Faut-il vous rappeler que nous avons 3 procédures en cours contre l'arrêté d'autorisation d'exploitation, le permis de construire et l'autorisation de destruction d'espèces protégées ? Quelle conception avez-vous de la justice ? Celle du passage en force ? Madame le Maire, vous devez d'ores et déjà arrêter les forages qui détruisent la faune et la flore.

Soyez enfin raisonnable, vous qui avez pouvoir de Police. Pouvoir de Police sur le maintien de l'ordre public, cela ne nous échappe pas ce soir. Mais également pouvoir de Police de l'environnement.

Comme d'autres projets non loin d'ici, vous portez la pleine res-pon-sa-bi-li-té du saccage d'une zone humide, refuge de nombreuses espèces protégées dont la liste détaillée dans le projet d'arrêté d'autorisation d'espèces protégées du Préfet n'est pas complète. Lorsque nous aurons gagné notre recours en justice, à qui demanderez-vous des comptes pour remettre le site en l'état ? Soyez tous certains que la population viendra vous réclamer des comptes.

Vous devez, et c'est notre demande devant cette assemblée ce soir, au nom de la protection de l'environnement, demander au Préfet du Finistère le retrait **SUR LE CHAMP** des engins de forage.

Nous ne quitterons pas l'Hôtel des citoyens tant que cette demande n'est pas satisfaite.